



# COMPTES COMMUNAUX 2002

## Extrait

### Commentaire général

Le résultat des comptes de l'exercice 2002 est pratiquement équilibré puisqu'il présente

un total des revenus de	Fr.	119'052'450.76
et un total des dépenses de	Fr.	-118'602'793.92
laissant apparaître un excédent brut des revenus de	Fr.	<u><u>449'656.84</u></u>

alors que le budget prévoyait un déficit de 5,09 mio.

L'écart du résultat entre le budget et les comptes est de 5,54 mio. Au-delà de ce chiffre, somme toute réjouissant, la réalité est plus nuancée et surtout annonciatrice de préoccupations hors de notre contrôle. Ce résultat a malgré tout permis de dégager un autofinancement d'environ 2,3 mio.

En examinant les comptes par nature, l'on constate que si les charges sont globalement bien maîtrisées, leur répartition interne est passablement différente des projections budgétaires:

- report important de travaux: - 2,8 mio (une démarche est en cours afin de mieux ajuster les objectifs et les adapter à nos possibilités d'exécution)
- report de souscription d'emprunt: - 0,6 mio
- subventions et participations diverses: - 0,67 mio
- augmentation de la facture sociale par le passage de 0,33 à 0,40: + 2,6 mio.

Ces différents montants, additionnés aux autres rubriques des charges communales, nous amènent à une amélioration de - 1,395 mio. Si notre participation au fonds de régulation EtaCom a, comme pour l'ensemble des communes du Canton, augmenté de près de 1 mio, celle au fonds de péréquation, tout en restant exorbitante, s'est quelque peu stabilisée.

L'effort de solidarité exigé par le Canton se monte globalement à l'équivalent de 32 points d'impôts, soit 28,5 mio. C'est beaucoup, d'aucuns diront c'est trop!

L'analyse des revenus, par contre, est révélatrice des difficultés mentionnées à plusieurs reprises quant à l'estimation des différents régimes fiscaux.

Si les impôts sur le revenu sont en légère baisse et ceux sur la fortune des personnes physiques restent stables, il n'en est pas de même pour trois autres revenus importants:

- impôt sur le bénéfice des personnes morales: + 4,36 mio (l'analyse détaillée démontre qu'il s'agit d'un changement récent dans la comptabilisation interne d'un important dossier contribuable; ce changement étant réversible à 6 mois d'échéance, il est impossible de considérer ce revenu comme assuré sur le long terme) ;
- droits de mutation: + 0,73 mio ;
- impôt sur les successions et donations: - 2,42 mio (le montant encaissé est redescendu au niveau d'une moyenne décennale).

Ce constat amène les conclusions suivantes:

- l'estimation globale des recettes fiscales reste aléatoire;
- les revenus dus aux impôts conjoncturels peuvent varier rapidement dans des proportions significatives;
- l'assiette fiscale comporte des éléments d'appréciation hors de notre champ de connaissance.

Dans ce contexte difficile, la Municipalité a renforcé, envers ses collaboratrices et collaborateurs, ses exigences en vue d'une utilisation judicieuse des rubriques budgétaires, ce qui a donné des résultats probants en 2002 déjà.

Elle s'est de plus fixé comme objectifs prioritaires:

- une meilleure adéquation des rubriques budgétaires aux moyens en personnel de mise en œuvre ;
- une analyse pertinente et critique sur le remplacement de postes;
- une redéfinition des travaux prévus au plan des investissements 2003-2006.

Elle tient à rendre hommage au personnel communal qui, par son travail et son engagement, a permis d'atteindre un résultat équilibré des comptes, résultat inespéré au vue des perspectives économiques actuelles.

La Municipalité, malgré les nuages qui s'amoncellent, entend maintenir une gestion rigoureuse en faveur de toute la population de Pully. Les années à venir exigeront beaucoup de nos concitoyens. A nous de tout mettre en œuvre pour que la qualité de la vie communautaire n'en souffre pas trop.

## BOUCLEMENT DES COMPTES 2002

Nous reproduisons ci-après l'analyse du bouclage des comptes de l'exercice 2002 avec quelques explications:

### Résultat avant prélèvements et attributions supplémentaires

Total des revenus	Fr.	119'052'450.76
Total des charges	Fr.	-118'602'793.92
<b>Excédent brut des revenus</b>	<b>Fr.</b>	<b><u>449'656.84</u></b>

### Résultats comparatifs

Excédent brut des revenus, comptes 2002	Fr.	449'656.84
Excédent des charges, selon budget 2002	Fr.	5'094'920.00
<b>Amélioration du résultat</b>	<b>Fr.</b>	<b><u>5'544'576.84</u></b>

**En conclusion, le bouclage définitif a fait l'objet des opérations suivantes :**

**Excédent brut des revenus, soit** **fr. 449'656.84**

### Écritures de bouclage :

• Attribution au fonds d'égalisation des résultats des Services industriels; service des eaux	fr.	309'562.78
• Attribution au fonds d'égalisation des résultats des Services industriels; service de l'électricité	fr.	757'195.12
• Attribution à la réserve pour risques sur débiteurs-impôts douteux	fr.	200'000.00
• Attribution à la réserve pour intérêts courus sur emprunts	fr.	200'000.00
• Virement du résultat net en diminution de la fortune communale	fr.	-1'017'101.06
<b>Total comme ci-dessus</b>	<b>fr.</b>	<b><u>449'656.84</u></b>